



## Règlement Challenge Michel Hemberg 2018

1. Les équipes doivent se présenter au terrain au moins trente minutes avant leur premier match.  
Attention, le tournoi U7 se déroule de 9h30 à 13h35 et le tournoi U13 de 14h00 à 18h05.
2. Les matchs du tournoi U7 se déroulent uniquement sur le terrain synthétique où **les studs en alu sont formellement interdits.**  
Les matchs du tournoi U13 se déroulent sur le terrain en herbe **et sur le terrain synthétique où les studs en alu sont formellement interdits.**
3. Les équipes se composent de 10 joueurs maximum en U7 et de 15 joueurs maximum en U13.
4. Les tournois se déroulent sous forme de poules suivi d'un match de classement. La durée des matches est de 1x15 minutes.

Une victoire: 3 points. Un nul: 1 point. Une défaite: 0 point.

En cas d'égalité de points, les équipes seront départagées dans l'ordre par:

1 - Le nombre de match(s) gagné(s), 2 - Le goal-average, 3 - Le nombre de but(s) marqué(s), 4 - Le nombre de but(s) encaissé(s). S'il devait encore y avoir une égalité, une séance de 5 tirs au but devra départager les équipes.

Le joueur recevant une carte jaune est exclu du match et peut être remplacé.

Le joueur recevant une carte rouge est exclu du tournoi.

5. Des collations seront remises aux délégués une fois la feuille de match remplie.  
Les joueurs doivent être munis d'une pièce d'identité
6. Chaque équipe apporte ses propres ballons d'échauffement ainsi qu'un deuxième jeu de maillots de couleur différente. En cas de rencontre entre 2 équipes portant des maillots de même couleur, c'est le club désigné comme visité qui changera de maillots.
7. Le club organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, de perte ou de dégâts dans les vestiaires ou dans les installations. Les équipes veilleront à ne rien laisser dans les vestiaires. Il est vivement conseillé de mettre à l'abri les objets personnels de valeur.
8. Une tenue correcte est exigée de tous les participants. Les dégradations faites aux installations du stade seront facturées aux responsables des clubs fautifs.
9. Le Comité organisateur se réserve le droit de réclamer une indemnité de 250 euros à tout club qui ne respectera pas son engagement au tournoi, y compris le retrait de son équipe en cours de tournoi.
10. Une remise de prix aura lieu à la fin du tournoi dans chaque catégorie.
11. La participation au tournoi implique l'acceptation du présent règlement.
12. Toute réclamation sera examinée par le comité organisateur.

Encore merci pour votre participation,  
Michel Hemberg & le comité du PAC Buzet